

République Française  
-----  
Département de l'Ardèche  
Commune de Vinzieux

**ARRETE MUNICIPAL N° 2022-T-08  
du 25 mars 2022**

**OBJET:** Réglementation temporaire de la circulation sur la RD 342 Route du Fayet.

**LE MAIRE DE VINZIEUX,**

Vu la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée et complétée par la loi n 82.623 du 22 juillet 1982 et 83.8 du 7 janvier 1983 ;  
Vu le Code des Collectivités territoriales ;  
Vu le Code de la Route ;  
Vu le Code de la Voirie Routière ;  
Vu l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière (Livre I, 8ème partie : signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 06 novembre 1992, et modifiée par les textes subséquents ;  
Vu la demande de la société SAUR en date du 09/03/2022;

Considérant qu'une réglementation particulière de la circulation routière est nécessaire :

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :**

Afin de permettre à la société SAUR d'effectuer des travaux de branchement au réseau d'eau potable

**sur la RD 342 (partie en agglomération) Route du Fayet**

**la circulation des véhicules de toutes natures sera réglementée comme suit au droit des travaux :**

- **la voie sera rétrécie et la circulation se fera sur demi chaussée (circulation alternée manuellement)**
- **la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h  
du lundi 28 mars 2022 jusqu'à la fin des travaux (maximum 30 jours).**

**ARTICLE 2 :**

Le présent arrêté entrera immédiatement en vigueur dès que les formalités de notifications ou de publications nécessaires auront été effectuées et lorsque la signalisation réglementaire sera mise en place par les soins et à la charge de la société SAUR chargée de l'exécution des travaux.

**ARTICLE 3 :**

Sont chargés de l'exécution du présent arrêté, chacun en ce qui le concerne:

- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie,
- M. le Directeur de la société SAUR Les Domaines de la Gare 07100

ANNONAY.

Fait à Vinzieux, le 25 mars 2022  
Le Maire,

Hugo BIOLLEY



Affiché du 25/03/2022  
au 25/04/2022